



*Communiqué de presse
Diffusion immédiate*

Covid-19 : Ensemble, continuons de bien se protéger!

Les pompiers latuquois sont sur le terrain pour faire de la prévention auprès des commerçants, des villégiateurs et des chasseurs

La Tuque, le 8 octobre 2020 – Depuis que l’agglomération de La Tuque est au niveau d’alerte orange, soit depuis un peu plus d’une semaine, les pompiers de la division prévention du Service de sécurité incendie sont sur le terrain, à la demande du comité des mesures d’urgence / Covid-19 de Ville de La Tuque, pour faire de la sensibilisation et de la prévention dans les commerces, les résidences pour aînés et les centres à la petite enfance (CPE), afin de s’assurer que les mesures sanitaires sont respectées pour limiter la propagation du virus dans la communauté. Les visites ont lieu dans le secteur de La Tuque et dans le secteur de Parent.

Les pompiers seront particulièrement actifs sur le terrain ce vendredi 9 octobre 2020 en raison de l’arrivée des chasseurs dans l’agglomération de La Tuque qui se déplaceront en grand nombre pour chasser l’orignal. Ils visiteront les commerces où les chasseurs ont l’habitude de s’arrêter à La Tuque avant d’aller en forêt. Les pourvoyeurs et les dirigeants des zecs de l’agglomération de La Tuque seront également contactés pour s’assurer que les mesures sanitaires sont respectées dans leurs installations.

Vendredi dernier, la municipalité a fait parvenir une infolettre à ses villégiateurs pour les sensibiliser à l’importance de respecter les consignes sanitaires s’ils ont prévu un déplacement à leur chalet situé en sol latuquois cet automne. La municipalité diffuse également des messages à la radio locale en ce sens, ainsi qu’à l’endos de l’édition du 7 octobre de l’hebdomadaire local L’Écho de La Tuque. Depuis ce matin, ces mêmes messages sont aussi visibles sur le panneau d’affichage numérique du Complexe culturel Félix-Leclerc. En plus d’un message de prévention sur les mesures sanitaires, Ville de La Tuque, par le biais de son Service de développement économique et forestier (SDÉF), diffuse également un message encourageant ses citoyens à prioriser les entreprises locales en évitant de se déplacer à l’extérieur de la municipalité pour faire leurs achats.

Tout comme le gouvernement du Québec, l’équipe municipale demande aux gens qui arrivent des zones rouges pour se rendre en forêt de limiter au minimum leurs arrêts dans la municipalité et de suivre les consignes sanitaires à la lettre.

Les pompiers du Service de sécurité incendie profitent de leurs visites sur le terrain pour discuter avec les gens, faire un rappel des consignes et vérifier si tout est en place dans les institutions et les commerces pour que les consignes sanitaires soient respectées. Jusqu'à présent, cette tournée des pompiers municipaux est très appréciée par la population, les commerçants et leurs clients. Les pompiers latuquois sont bien accueillis partout où ils passent et les gens apprécient que Ville de La Tuque pose ce geste pour protéger la population.

MESURES SANITAIRES À L'HÔTEL DE VILLE

Le comité des mesures d'urgence / Covid-19 de Ville de La Tuque invite également les citoyens et les villégiateurs à privilégier l'utilisation du téléphone ou du courriel pour recevoir des services municipaux, afin de réduire les déplacements à l'hôtel de ville qui demeure toutefois ouvert au public.

Le comité a procédé à des changements dans l'organisation municipale pour favoriser le télétravail, afin de limiter le personnel présent à l'hôtel de ville. Les citoyens sont invités à communiquer avec Info-Service au 819 676-5091 ou par courriel à infoservice@ville.latuque.qc.ca s'ils ont besoin d'un permis, d'une information ou pour faire le paiement d'une facture. Il est aussi possible de faire une demande de rendez-vous pour rencontrer un inspecteur municipal. Les gens qui se présentent à l'hôtel de ville de La Tuque doivent respecter les mesures sanitaires.

En ce qui concerne les assemblées publiques du conseil d'agglomération et du conseil municipal de La Tuque qui auront lieu le mardi 20 octobre 2020, si l'agglomération demeure au niveau d'alerte orange, le public sera admis dans la salle tout en respectant les consignes sanitaires, mais si la région passe en zone rouge d'ici là, les assemblées auront lieu à huis clos.

Étant donné que la télévision communautaire de La Tuque a mis fin à ses activités, les assemblées publiques du mois d'octobre seront disponibles uniquement en différé, quelques jours plus tard, via un lien accessible sur le site Web de la municipalité dans la page *Séances des conseils* de l'onglet *Vivre à La Tuque*. On retrouve au même endroit sur le site Web de Ville de La Tuque, les ordres du jour et les procès-verbaux des assemblées publiques de 2020.

Les citoyens qui ont des questions à poser aux élus dans le cadre des assemblées publiques peuvent le faire à l'avance ou le soir même des assemblées, par téléphone en appelant Info-Service au 819 676-5091 ou par courriel en utilisant l'adresse conseil@ville.latuque.qc.ca

Le comité des mesures d'urgence / Covid-19 de Ville de La Tuque continue de se réunir régulièrement pour suivre de près la situation et ajuster les actions au besoin en fonction de l'évolution des mesures annoncées par le gouvernement.

CITATIONS

« À titre de coordonnateur des mesures d'urgence à La Tuque, je suis très satisfait du travail effectué par notre équipe municipale sur le terrain pour faire de la prévention. C'est important que nos gens sachent que nous sommes préoccupés par la situation et que nous faisons tout ce que nous pouvons pour sensibiliser tout le monde à l'importance de respecter les mesures sanitaires si on veut minimiser l'impact du virus dans notre communauté. Je suis aussi en contact régulièrement avec les gens du

CIUSSS MCQ pour m'assurer que toutes les actions sont mises en place pour protéger notre population, notamment les cliniques de dépistage. »

- *Marco Lethiecq, directeur général*

« Je le répète aussi souvent que j'en ai l'occasion, il faut être patients collectivement si nous ne voulons pas devenir les patients de ce coronavirus. Je suis inquiet par cette deuxième vague qui a plus d'impact que la première, mais j'ai confiance en notre population. Nos citoyens et nos villégiateurs ont fait très attention de respecter les mesures depuis le début de la pandémie, ce qui nous a permis d'être épargné par la première vague. J'ai confiance que cette fois encore, nous serons en mesure de mettre un frein à la propagation du virus. Depuis le début, nous avons agi de manière préventive dans ce dossier en faisant beaucoup de sensibilisation. C'est ce que nous allons continuer de faire aussi longtemps que ce sera nécessaire. »

- *Pierre-David Tremblay, maire de La Tuque*

-30-

Source :

Hélène Langlais, directrice des communications

Ville de La Tuque

819 523-8200, poste 2112

hlanglais@ville.latuque.qc.ca